

# "Expérience camerounaise d'intégration des questions de vieillissement démographique dans le développement"

Par

**Séraphin MVEING,**

*Démographe-chercheur et Chargé d'Etudes Assistant à la Division des Analyses Démographiques et des Migrations  
MINEPAT-Cameroun*

&

**ALIOUM Abdoulaye**

*Démographe et Chef de la Division des Analyses Démographiques et des Migrations MINEPAT-Cameroun*

## Résumé

Le Gouvernement du Cameroun a élaboré en 2009 la Vision du Développement du pays à l'horizon 2035. Cette vision est opérationnalisée au cours de la décennie 2010-2011 par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE). Ces deux cadres d'orientation des priorités de développement considère l'intégration des questions de population dans les plans de développement comme une nécessité du fait que pour être un facteur effectif du développement, la population doit être maîtrisée et doit être compatible avec la croissance économique (*République du Cameroun, MINEPAT, 2009a*). En effet, dans un environnement marqué par une productivité faible, un niveau élevé de croissance de la population exerce une forte pression sur les services sociaux (santé, éducation, etc.), sur les infrastructures et sur l'environnement.

Au Cameroun, «*le défi démographique ne porte pas sur une politique de réduction de la natalité mais se décline en la nécessité de faire passer la population de son caractère de ressource potentielle à celui de ressource réelle pour le développement à travers la formation du capital humain*» (*République du Cameroun, MINEPAT, 2009a, 8*). Aussi, l'analyse de la situation ayant montré l'insuffisante prise en compte des questions de population dans les plans de développement. La présente étude vise à évaluer les niveaux et difficultés de prise en compte des questions de vieillissement démographique dans les successifs plans de développement élaborés jusqu'à l'heure par le Cameroun. Spécifiquement, il s'agira de «*proposer des outils et approches pour l'intégration des questions de vieillissement démographique et singulièrement les problèmes d'insertion des personnes âgées dans la croissance et le développement*».

De nombreux atouts existent pour l'intégration des questions de vieillissement démographique dans les plans de développement du Cameroun. Il s'agit, entre autres, de :

- l'existence d'une Politique Nationale de Population élaborée en 1992 et revue en 2002 ;
- la volonté du Gouvernement de prendre en compte les questions de population traduite dans les options de la Vision 2035 et dans le DSCE ;

- la disponibilité de plusieurs sources des données socio-démographiques, dont celles du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2005 ;
- la mise en œuvre du DSCE qui rend opportune la relecture des politiques sectorielles qui l'ont précédé ;
- la volonté des autorités de disposer d'un cadre plus centralisé de planification traduite, entre autres, par l'élaboration des Matrices des Stratégies Sectorielles du DSCE (*République du Cameroun, MINEPAT, 2009b*).

## **1. Vieillesse démographique, une réalité déjà vécue au Cameroun**

Le Cameroun fait partie des pays d'Afrique subsaharienne ayant entamé leur transition démographique. Les résultats des recensements et enquêtes démographiques nationales permettent de constater que l'indice synthétique de fécondité y baisse en moyenne de 0,87 tous les 10 ans. Entre 1950-55 et 1990-2000, la baisse de la mortalité a été spectaculaire, faisant passer l'espérance de vie de 36 ans à 50 ans, soit un gain de vie 15 ans en 45 ans environ, soit un gain moyen annuel de 4 mois (United Nations, 2002).

Par ailleurs, la proportion des personnes âgées de 60 ans et plus, même si elle reste à un niveau assez bas (autour de 6% selon EDS III de 2004 et 3<sup>ème</sup> de RGPH, 2005), comparé aux celle des pays développés du nord, cette proportion s'accroît à un rythme vertigineux. Les effectifs des personnes âgées ont presque doublé en moins de 30 ans. Cet effectif est passé de 441 450 en 1976 à 870 642 en 2005, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 2,3%. De manière détaillée, entre 1976 et 1987, l'effectif des personnes âgées s'est accru à un rythme annuel moyen de 2,1% alors qu'entre 1987 et 2005, l'accroissement de cette sous-population s'est poursuivi à un rythme annuel moyen de l'ordre de 2,5%. Avec ce rythme, on doit s'attendre à des effectifs encore plus importants des personnes âgées dans les dix prochaines années. Les estimations issues des données du 3<sup>ème</sup> RGPH ont prédit que le Cameroun comptait environ un million de personnes de 60 ans et plus au 1<sup>er</sup> janvier 2010, et que ce chiffre passerait à 1,1 million en 2015 pour frôler 1,3 million en 2020.

## **2. Implications, perspectives et défis en matière de politiques et stratégies à entreprendre**

Les conséquences de telles évolutions sur la structure par âge de la population et l'économie du pays sont inéluctables. Au niveau de la structure par âge de la population, la baisse de la fécondité réduit la proportion des enfants tandis que celle

de la mortalité prolonge l'espérance de vie. Au plan économique, cette évolution se traduit par une hausse de la population économiquement active et une baisse de la dépendance économique des personnes inactives vis-à-vis des personnes actives, cette dernière étant fortement alimentée par la sous-population des enfants.

Ces tendances sont un élément important dans les politiques et stratégies de développement économique et social, notamment en matière de production et de création des richesses, de prise en charge des jeunes et des personnes âgées. Les principaux défis concernant les personnes âgées concernent la satisfaction des soins de santé gériatriques, le renforcement des filets de sécurité et de protection sociale. Dans ce dernier cas, la stratégie, dans le contexte africain, devrait s'appuyer sur les solidarités familiales et intergénérationnelles, qui prennent malheureusement beaucoup de coup depuis la crise économique des années 90. Les identités communautaristes s'effritent continuellement au point où on assiste à un développement "d'un Cameroun des individus" (Marie et al., 1997).

### **3. Difficile contexte économique et stratégies en faveur des personnes âgées**

La crise économique des années 1990 et les mesures d'ajustement structurel prises par la suite par les Bailleurs de Fonds (FMI et BM) ont davantage précarisé les conditions de vie des populations, rendant plus difficile l'utilisation des services sociaux payants notamment ceux de santé dont sont particulièrement demande les personnes âgées.

Au sein des familles, les inégalités face à la santé se sont accrues en affectant beaucoup plus les populations dépendantes, inactives et les cadets sociaux déjà vulnérables : enfants, femmes, personnes âgées. Dans ce contexte, les populations déploient de multiples stratégies pour se soigner. Celles-ci peuvent être discriminatoires selon le sexe, l'âge, le statut familial du patient et bien d'autres variables individuelles et collectives.